



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 AVRIL 2025

Nombre de membres :

Conseillers : 29 L'an deux mil vingt-cinq et le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du 2 avril deux mil vingt-cinq.

Présents : 17

Excusé : 8

Pouvoirs : 8

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Mireille GOYET, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Frédéric SABATIER, Eric BARRAT, Thierry BAZZALI, Magali BARBEAU, Denis BARROERO, Claudine DE RIVAS, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Julien DETREZ a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT
Monsieur Éric VIVIN a donné procuration à Madame Christelle PAKULIC
Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM
Madame Malika VIVIN a donné procuration à Madame Mireille GOYET
Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Patrick LAMBERT
Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO
Monsieur Jean-Claude METHEL a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS

Absents :

Monsieur Franck SULTAN
Monsieur Lucas GILLY
Monsieur Roger BERNET
Madame Bernadette BONZOM

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane MARLOT.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 AVRIL 2025

DCM N°2025-26 - Finances- Affectation définitive des résultats de clôture de l'exercice 2024

Rapporteur : Marie Aude PEZERIL

Le Conseil Municipal est appelé à décider de l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2024 après constatation des résultats définitifs lors de l'arrêt du compte administratif.

A cet effet, il est rappelé à l'assemblée les résultats de clôture de l'exercice 2024 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat de l'exercice en €		
Excédent	126 838,79	135 984,18
Déficit	/	/
Résultat reporté en €		
Excédent	483 143,83	898 764,68
Déficit	/	/
Résultat cumulé en €		
Excédent	609 982,62	1 034 748,86

Compte tenu des dépenses engagées, non mandatées, et des recettes en restes à réaliser :

Résultat de l'exercice	609 982,62 €
Restes à réaliser en recettes	1 817 653,24 €
Restes à réaliser en dépenses	-2 039 529,00 €
Excédent Net	388 106,86 €

Dans ce cadre, il est proposé à l'assemblée :

- D'affecter 200 000,00 € en section d'investissement à l'article 1068,
- De laisser en report à nouveau, au compte 002, la somme de 834 748,86 €

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité,

VOTE l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 au budget de l'exercice 2025 ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) :
Recettes en € : 834 748,86 €
- Section d'investissement compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) :
Recettes en € : 200 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Stéphane MARLOT

Le Maire,
Vincent Goyet

